

Innovation des PME et géographie : le cas de la Bretagne

Sébastien Le Gall

Virginie Lethiais

La question du rôle de la localisation dans la capacité des firmes à innover est une question très actuelle. Le territoire et le potentiel des coopérations qu'il permet aux entreprises qui y sont localisées font partie des déterminants régulièrement mis en avant. Si les résultats des travaux de recherche n'ont pas toujours convergé, une tendance domine depuis Marshall (1890) : celle de l'intérêt pour une firme de se localiser dans des territoires innovants à forte densité, où les avantages de la proximité géographique lui permettent de bénéficier des externalités technologiques. Certains travaux récents (McCann, 2007 ; Shearmur, 2011) ont néanmoins nuancé le poids de la proximité géographique en montrant que la capacité d'innovation des firmes serait moins influencée par les caractéristiques de leur territoire d'implantation que par l'accessibilité aux grands pôles urbains, haut lieu d'interactions. A partir des données issues d'une enquête réalisée par Marsouin en 2015 (Cf encadré), nous analysons les liens entre la localisation des PME et leur innovation, en interrogeant également leurs pratiques (sources d'idées, coopération, freins).

Source des données : Les statistiques mobilisées dans ce document sont issues de l'enquête 2015 de l'observatoire OPSIS (Observation et Prospective sur la Société de l'Information et ses Services) auprès des entreprises de 10 à 250 salariés de la région Bretagne¹. Sur les 1494 entreprises des secteurs de l'industrie (hors agriculture), du commerce et des services ayant répondu au questionnaire, 1469 ont répondu sur leurs pratiques d'innovation. Ces 1469 entreprises constituent notre échantillon d'analyse.

Près de la moitié des PME déclare avoir innové dans les 2 dernières années

En 2015, près de la moitié des PME bretonnes déclarent avoir innové dans les deux dernières années, soit en produit (positionnement sur de nouveaux produits/services) soit en procédé (mise en œuvre de nouveaux procédés, de nouvelles méthodes de distribution, d'une nouvelle activité de soutien pour les produits/services), et un quart rapporte les deux types d'innovation (Figure 1).

¹ Par abus de langage, nous utiliserons le terme PME (Petites et Moyennes Entreprises) dans ce document, bien que les entreprises interrogées ne répondent pas strictement à la définition de PME, qui comprend un critère de taille mais aussi de chiffre d'affaires que nous n'avons pas pris ici en considération.

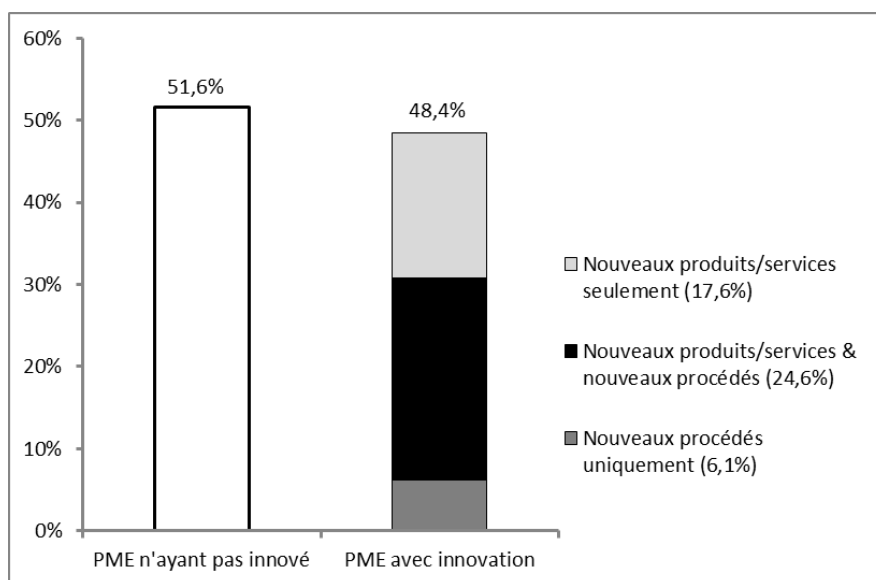


Figure 1 : Innovation des PME dans les deux dernières années, N=1469

L'innovation des PME bretonnes selon leur localisation (Grand pôle urbain, Périurbain, Rural)

Pour caractériser la localisation de la PME, nous utilisons la décomposition par l'INSEE de l'espace en 9 catégories. Elle permet d'appréhender l'existence de pôles urbains, mais aussi l'influence de ces pôles sur les communes périphériques². Nous fusionnons certaines de ces catégories afin d'adopter une décomposition en 3 modalités : **les grands pôles urbains** (constitué des communes qui regroupent plus de 10.000 emplois), **le péri-urbain** (qui regroupe l'ensemble des communes sous influence des grands pôles urbains, par le fait que plus de 40% de leur population travaille dans ces grands pôles) et ce que nous appelons **le rural** (qui rassemble les 6 autres catégories, soit l'ensemble des communes situées en dehors des grandes aires urbaines, et qui ne subissent pas l'influence de ces grandes aires). Cette décomposition s'appuie sur la concentration des emplois, et constitue une bonne approximation du degré d'urbanisation de l'espace et donc du niveau des externalités locales dont la PME peut bénéficier. Sur les 1494 PME interrogées dans l'enquête, 673 (45%) sont ainsi localisées dans les grands pôles urbains, 449 (30%) dans le péri-urbain et 372 (24,9%) dans le rural.

Le comportement d'innovation des PME bretonnes selon l'espace considéré met en évidence quelques différences (Figure 2). La part des PME innovantes est légèrement plus faible en zone rurale que dans les grands pôles urbains ou dans l'espace péri-urbain. Le test du Chi 2 révèle néanmoins une indépendance entre la localisation de la PME et sa capacité d'innovation (probabilité critique à 0,27).

² Les 9 catégories du zonage en aires urbaines proposé par l'INSEE sont les suivantes : les grands pôles (au moins 10 000 emplois), les couronnes des grands pôles, les communes multipolarisées des grandes aires urbaines, les pôles moyens (de 5 000 à moins de 10 000 emplois), les couronnes des pôles moyens, les petits pôles (de 1 500 à moins de 5 000 emplois), les couronnes des petits pôles, les autres communes multipolarisées et enfin, les communes isolées, hors influence des pôles.

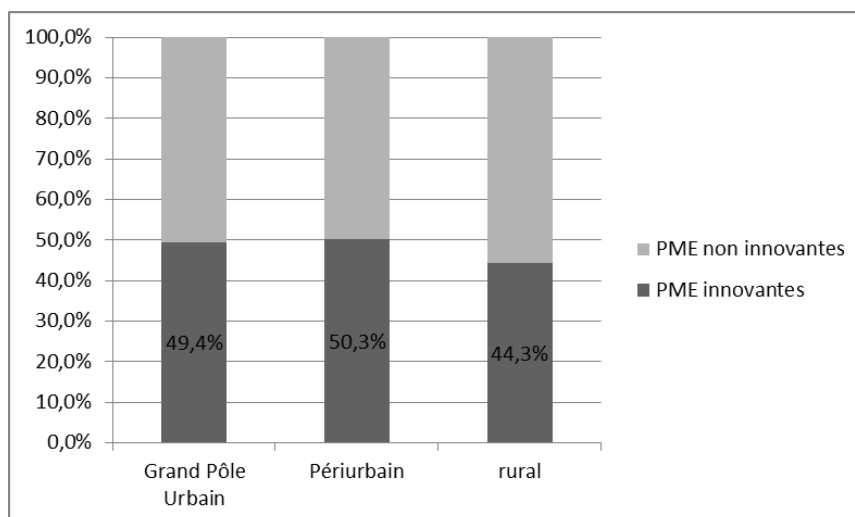


Figure 2 : l'innovation des PME selon leur localisation, N=1469

Les principales sources d'idées ou d'informations pour les innovations

Si pour leur innovation réalisée lors des deux dernières années, les PME bretonnes privilégient des sources d'idées ou d'informations relevant de l'interne (Tableau 1), elles restent également sous l'influence de nombreux acteurs, notamment ceux se situant en amont ou en aval de la chaîne de valeur, voire de leurs propres concurrents.

	Oui	Non	NSP
En interne	72%	23%	6%
Les clients et consommateurs	70%	24%	6%
Les concurrents	42%	51%	7%
Fournisseurs	41%	54%	5%
Autres établissements du groupe	21%	67%	12%
Consultants, laboratoires privés	9%	82%	9%
Universités, laboratoires publics	6%	84%	10%

Tableau 1 : les principales sources d'idées ou d'innovations, N=711

L'échelle géographique principale des sources d'idées ou d'informations met en évidence le poids du local et dans une moindre mesure du national (Tableau 2). Les PME innovantes présentes dans les grands pôles urbains sont plus nombreuses à sélectionner l'international comme échelle principale. Les PME innovantes localisées dans l'espace rural ne mobilisent pas moins que les autres leur environnement local. Le test du Chi 2 révèle néanmoins une indépendance entre la localisation de la PME et l'échelle géographique principale des sources d'idées ou d'informations (probabilité critique à 0,12).

	Echelle géographique principale				Total
	Locale (moins de 50 km)	Régionale	Nationale	Internationale	
Grand pôle urbain	37%	19%	29%	16%	327
Périurbain	33%	19%	38%	10%	221
Rural	38%	16%	36%	10%	163
Total	36%	18%	33%	12%	711

Tableau 2: Echelle géographique des principales sources d'idées ou d'innovations selon la localisation, N=711

Les coopérations pour l'innovation des PME selon leur localisation

Moins de la moitié des PME bretonnes déclarent avoir coopéré dans les deux dernières années pour leurs innovations. Cette part évolue selon l'espace considéré (grand pôle urbain, péri-urbain, rural). On observe une part plus importante de firmes qui déclarent coopérer pour l'innovation dans les grands pôles urbains. Un effet discontinu de la distance aux grands pôles urbains apparaît néanmoins, puisque cette part apparaît plus importante dans le rural que dans le périurbain (Figure 3). De façon générale, le test du Chi 2 révèle une dépendance entre la localisation de la firme et la coopération pour l'innovation (probabilité critique à 0,03).

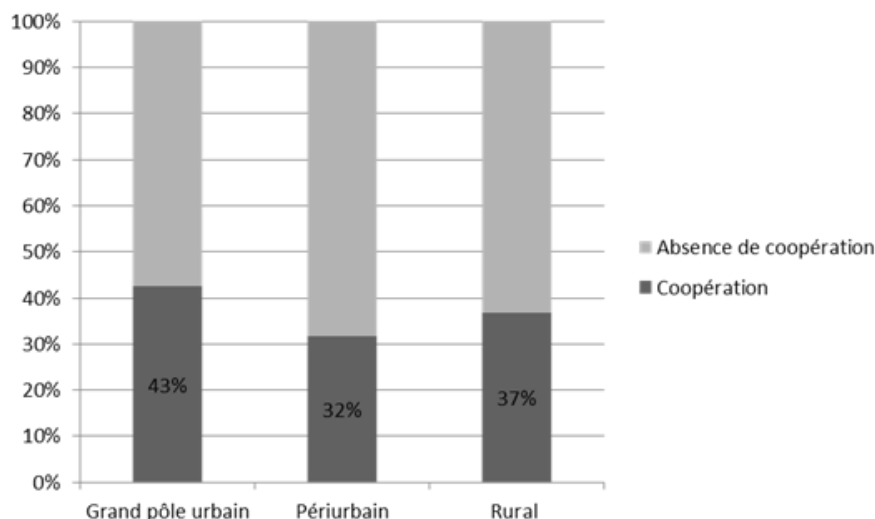


Figure 3 : Coopération selon la localisation au cours des deux dernières années (N=711)

L'analyse de la coopération selon le type de partenaires révèle des coopérations essentiellement menées avec les clients, les fournisseurs et dans une moindre mesure avec les concurrents (Tableau 3). Si pour les clients, l'échelle locale est privilégiée, la répartition des échelles géographiques de

coopération est plus équilibrée pour les autres acteurs (fournisseurs, concurrents ou autres entreprises du groupe). Si la coopération avec les universités, les laboratoires publics ou les consultants et les laboratoires privés est une pratique relativement peu adoptée par les PME bretonnes dans le cadre de leur innovation, les échelles locales et régionales restent privilégiées.

	Locale (moins de 50 km)	Régionale	Nationale	Internationale	Total coopé.	Pas avec ce type de partenaire
Clients	44%	19%	25%	12%	170	107
Fournisseurs	22%	26%	32%	20%	202	75
Concurrents ou autres entreprises du secteur	22%	25%	38%	15%	122	155
Autres entreprises de votre groupe	18%	22%	41%	20%	96	181
Universités, laboratoires ou établissements de recherche publics	33%	24%	25%	18%	57	220
Consultants, laboratoires commerciaux ou privés de R&D	21%	35%	29%	16%	65	212
Autre type de partenaire	20%	25%	35%	20%	63	214

Tableau 3: Coopération ou absence de coopération selon le partenaire et l'échelle géographique, N=711

Les freins à l'innovation selon la localisation

L'enquête permet également d'identifier les freins à l'innovation que les entreprises jugent « forts » (Tableau 4). Pour plus d'un quart des entreprises de l'échantillon, innovantes ou non innovantes, le manque de moyens financiers et l'incertitude de la demande ont fortement empêché l'innovation au sein de leur structure. Une part relativement conséquente des PME bretonnes (21%) considèrent que l'innovation n'est pas une nécessité identifiée en interne. D'autres freins sont considérés comme moins influents : la domination sur les marchés par les entreprises établies (pour 16% des firmes interrogées), le manque de qualification en interne (pour 14%), la difficulté à trouver un partenaire (pour 9%).



	Grand pôle urbain	Périurbain	Rural	Total
Manque de moyens financiers	30,4%	26,2%	26,1%	28,0%
Incertitude de la demande	29,3%	30,1%	32,1%	30,2%
Pas de nécessité identifiée en interne	21,5%	19,6%	25,5%	21,9%
Marchés dominés par les entreprises établies	15,6%	16,0%	17,1%	16,1%
Manque de personnels qualifiés en interne	13,9%	16,2%	13,3%	14,4%
Difficultés à trouver un partenaire	10,9%	8,7%	7,3%	9,3%
Total	662	439	368	1469

Tableau 4: Les freins à l'innovation jugés forts par les PME selon la localisation, N=1494

L'analyse de la répartition des réponses selon la localisation de la PME ne traduit pas de réelles différences. Des tests du chi 2 réalisés sur chaque frein révèlent une indépendance entre la localisation de la PME et le frein considéré. Nous pouvons néanmoins noter que la part des PME bretonnes qui jugent forts les freins relatifs au manque de personnels qualifiés ou à la difficulté à trouver un partenaire est plus importante dans les grands pôles urbains ou le périurbain que dans l'espace rural. Ces résultats ont un écho certain avec les travaux de McCann (2007) ou Shearmur (2011) rendant compte du fait que les comportements d'innovation des firmes se comprennent moins à travers la dotation des ressources de leur territoire d'implantation que par leur capacité à mobiliser ou à attirer les ressources situées à distance.

Bibliographie

MARSHALL A (1890), Principles of Economics: An Introductory Volume. Macmillan, London.
 McCANN P (2007) « Sketching out a Model of Innovation, Face-to-face Interaction and Economic Geography ». Spatial Economic Analysis Vol 2,, n° 2, p. 117-34.
 SHEARMUR R., (2011), Innovation, Regions and Proximity: From Neo-Regionalism to Spatial Analysis, Regional Studies, vol. 45, n°9, p. 1225–1243.

Les auteurs

Sébastien Le Gall est maître de conférences en gestion à l'Université de Bretagne-Sud et chercheur au laboratoire IREA. Ses travaux portent sur les stratégies de localisation des firmes et plus globalement à la nature du rapport que les firmes nouent au territoire. Il est membre du Groupement d'Intérêt Scientifique Marsouin.

Virginie Lethiais est maître de conférences en économie à Telecom Bretagne, chercheur au laboratoire ICI (Université de Bretagne Occidentale) et chercheur associé au CREM (Université de Rennes 1). Ses recherches s'inscrivent dans le champ de l'économie du numérique. Elle s'intéresse notamment aux impacts de l'utilisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans les entreprises et dans les relations interentreprises. Elle est membre du Groupement d'Intérêt Scientifique Marsouin.